

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Commune de Saint-Servais

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

0 100 200 m



Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Édigeo 2021

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre

■ Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre au titre de l'article R151-53

Droit de Préemption

■ Droit de Préemption Urbain au titre de l'article L.211-1 du CU

■ Périmètre de Droit de Préemption Urbain renforcé au titre de l'article L.211-1 du CU

■ Droit de Préemption commerciale au titre de l'article L.214-1 du CU

■ Zone de préemption dans un espace naturel et sensible au titre de l'article L.215-1 du CU

Projet d'aménagement

■ Périmètre projet urbain partenarial au titre de l'article L.332-11-3 du CU

■ Périmètre d'aménagement concerté au titre de l'article L.311-1 du CU

Régime spécifique

■ Bois ou forêt relevant du régime forestier

Submersion marine

■ Zone soumise aux submersions marines - aléa fort

■ Zone soumise aux submersions marines - aléa moyen

■ Zone soumise aux submersions marines - aléa faible

Loi Littoral

■ Bande des 100 mètres

■ Espace Proche du Rivage

Information sur les sols

■ Site archéologique

■ Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

■ Retrait-gonflement d'argile - aléa moyen

■ Retrait-gonflement d'argile - aléa faible

Réseau

■ Zone d'assainissement collectif

Fiscalité

■ Secteur de taxe d'aménagement en application du L.331-14 du CU

Autorisation d'urbanisme

■ Secteur dans lequel l'édification d'une clôture doit être précédée d'une déclaration préalable

■ Secteur dans lequel les travaux de ravalement sont soumis à déclaration préalable

■ Secteur dans lequel les travaux de démolition sont soumis à permis de démolir

